

DELIBERATION N° 2020/079
Approbation du budget de l'exercice 2020 de la Ville de Dumbéa
Budget annexe du service de l'assainissement

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 12 février 2020,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération n° 2012/496 du 20 décembre 2012, portant création du budget annexe primitif du service de l'assainissement,

VU la délibération n° 2019/421 du 27 novembre 2019 fixant des tarifs des redevances et divers droits municipaux pour l'année 2020,

VU la délibération n°2019/422 du 27 novembre 2019 autorisant le Maire à exécuter les dépenses d'investissement hors autorisation de programme dans l'attente du vote effectif du budget principal et des budgets annexes primitifs de la Ville de Dumbéa pour l'exercice 2020,

VU la délibération n°2020/030 du 27 janvier 2020, relative au débat d'orientations budgétaires 2020,

VU le tableau d'affectation du résultat provisoire 2019 certifiée par le Trésorier de la province Sud,

VU la délibération n°2020/072 du 12 février 2020, portant approbation du budget de la ville de Dumbéa pour l'exercice 2020– Budget principal,

VU la note explicative de synthèse n° 2020/09 du 17 janvier 2020,

La commission municipale intitulée « administration générale et finances » entendue en séance du 29 janvier 2020,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

18 FEV. 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

ARTICLE 1^{er} /

Le budget unique 2020 du service de l'assainissement de la Ville de Dumbéa est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de cinq-cent-trente-six-millions-quatre-cent-cinquante-et-un-mille-quatre-cent-soixante-cinq francs (**536 451 465 F.CFP**), se décomposant de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation reporté 2019 (002)	0	22 612 375
Opérations réelles	62 290 800	88 880 000
Opérations d'ordre	14 000 000	6 370 000
Virement à la section d'investissement (023)	41 571 575	0
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	117 862 375	117 862 375

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat d'investissement reporté 2019	177 659 001	0
Excédent d'exploitation capitalisé 2019	0	0
Restes à réaliser 2019	25 085 089	67 469 909
Opérations réelles	190 575 000	160 273 425

Opérations financières	18 900 000	135 274 181
Opérations d'ordre	6 370 000	14 000 000
Virement de la section d'exploitation (021)	0	41 571 575
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	418 589 090	418 589 090
MONTANT TOTAL DU BUDGET UNIQUE 2020	536 451 465	536 451 465

ARTICLE 2 /

Les crédits ouverts en section d'investissement sont votés par opération, et par chapitre en section d'exploitation, conformément aux tableaux ci-annexés.

ARTICLE 3 /

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-2 du Code de Justice Administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Madame la Commissaire Déléguée de la République pour la Province sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 12 FEVRIER 2020

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 12 FEVRIER 2020

Le Maire,

Georges Naturel



DESTINATAIRES :

- SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
- AFFICHAGE	- 1
- SAG	- 1
- TPS	- 1
- TOUS SERVICES	- 18

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

18 FEV. 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

VOTE DU BUDGET UNIQUE 2020 :

SECTION D'EXPLOITATION :

La section d'exploitation du Budget 2020 est votée **par chapitre**, comme suit :

RECETTES D'EXPLOITATION				
CHAPITRE	INTITULÉ	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	28 380 000	28 380 000	
75	Autres Produits de gestion courante	60 500 000	60 500 000	
042	Opération de transfert entre section	6 370 000		6 370 000
002	Excédent de fonctionnement reporté	22 612 375		22 612 375
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		117 862 375	88 880 000	28 982 375

DEPENSES D'EXPLOITATION				
CHAPITRE	INTITULÉ	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
011	Charges à caractère général	5 420 800	5 420 800	
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 920 000	7 920 000	
66	Charges financières	3 950 000	3 950 000	
67	Charges exceptionnelles	25 000 000	25 000 000	
68	Dotations aux provisions	20 000 000	20 000 000	
042	Dotations aux amortissements	14 000 000		14 000 000
023	Virement à la section d'investissement	41 571 575		41 571 575
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		117 862 375	62 290 800	55 571 575



SECTION D'INVESTISSEMENT :

La section d'Investissement du Budget 2020 est votée **par opération**, comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
N° OP.	INTITULÉ	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
194801	Nouvelle STEP DUMBEA 2 – T2	160 273 425	160 273 425	
194801	RAR 2019 - Nouvelle STEP DUMBEA 2 – T2	67 469 909	67 469 909	
OPFI	Virement de la section d'exploitation (chap. 021)	41 571 575		41 571 575
OPFI	Dotations aux amortissements (chap.040)	14 000 000		14 000 000
OPFI	Solde exercice capitalisés	135 274 181		135 274 181
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		418 589 090	227 743 334	190 845 756

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
N° OP.	INTITULÉ	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
194801	Nouvelle STEP DUMBEA 2 – T2	136 075 000	136 075 000	
194802	Assainissement lotissement SECAL CA 17-21	2 000 000	2 000 000	
194804	Renforcement Postes de Refoulement	50 000 000	50 000 000	
204801	Divers travaux EU 2020	2 500 000	2 500 000	
17004A	RAR 2019 - Renforcement conduite EU plaine de la Tonghoué	22 318 489	22 318 489	
18002A	RAR 2019 - Renforcement PR11	1 176 600	1 176 600	
194804	RAR 2019 - Renforcement Postes de Refoulement	1 590 000	1 590 000	
OPFI	Emprunts et dettes assimilées (chap. 16)	18 900 000	18 900 000	
OPFI	Dotations aux amortissements (chap.040)	6 370 000		6 370 000
OPFI	Résultat reporté provisoire (chap.001)	177 659 001		177 659 001
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		418 589 090	234 560 089	184 029 001

BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2020 :

☐ **Section d'Exploitation :**

117 862 375 F.CFP

☐ **Section d'Investissement :**

418 589 090 F.CFP

TOTAL

536 451 465 F.CFP

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

18 FEV. 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ